

# MEDIOEVO ROMANZO

RIVISTA QUADRIMESTRALE

DIRETTA DA D'ARCO S. AVALLE, FRANCESCO BRANCIFORTI, GIANFRANCO  
FOLENA, FRANCESCO SABATINI, CESARE SEGRE, ALBERTO VARVARO

VOLUME I-1974

NAPOLI GAETANO MACCHIAROLI EDITORE

## ANCIEN FRANÇAIS MEIS(S)IR

Le verbe *moistre*, que l'on fait venir de *miscēre* (cl. *miscēre*), a retenu plus d'une fois l'attention: Diez et Meyer-Lübke s'y sont naturellement arrêtés, mais aussi L. Constans, A. Thomas, J. Jud, F. Lecoy, . . .; le *FEW* (VI, 157) et l'*AFW* de Tobler-Lommatzsch (VI, 164) ont tenté de faire la synthèse des travaux antérieurs; mais il faut toujours se reporter à la note de F. Lecoy, *Anc. Franç.* *moistre*<sup>1</sup>. Tout en nous procurant de nouveaux exemples qui illustrent diverses acceptions, surtout figurées (notamment, 'servir des coups', etc.) du verbe *moistre*, F. L. met en évidence le sens propre 'servir, verser à boire'<sup>2</sup> et il nous rappelle, en même temps, l'existence de *messeor* 'échanson', dans le *Florimont* d'Aimon de Varennes.

Dans un récent numéro de la même revue<sup>3</sup>, M. J.-L. Leclanche a produit deux nouveaux exemples de ce sens rare, 'verser à boire': indic. prés. *meissent* dans *Partonopeu de Blois*, éd. Gildea, v. 1018, et indic. prés. *muissent* dans le fragment anglo-normand de *Floire et Blancheflor*<sup>4</sup>.

Voici plusieurs autres emplois, inconnus jusqu'ici, du même verbe: ils proviennent de la traduction en langue d'oïl, faite probablement au cours du dernier quart du XIIe siècle, dans la région wallonne, d'un certain nombre des sermons en latin de saint Bernard sur le *Cantique des Cantiques*<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> Dans « Romania », t. 70, 1948-1949, pp. 337-341.

<sup>2</sup> *Glossaire hébreu-français du XIIIe siècle*; voir maintenant R. Levy, *Trésor de la langue des Juifs français au Moyen Age*, Austin, 1964, p. 159. *Psautier de Cambridge: propinabit*, traduit *meistrad*.

<sup>3</sup> *Encore Anc. Fr.* *meistre* 'verser à boire', dans « Romania », t. 93, 1972, pp. 129-130.

<sup>4</sup> D'après M.L., *muissent*, qui, du point de vue phonétique, fait difficulté, recouvre un ancien *meissent*.

<sup>5</sup> Cf. A. Henry, *Chrestomathie de la littérature en ancien français*, 5e éd., Berne, 1970, t. I, p. 199, et II, p. 60; *Traduction en oïl de la déploration de saint Bernard sur la mort de son frère*, dans *Mélanges P. Le Gentil*, à paraître; *Notes lexicologiques d'ancien français*, dans *Mélanges F. Lecoy*, à paraître.

Dans les quatre premiers passages, le verbe *meis(s)ir*, qui peut être transitif, signifie bien 'verser à boire, offrir à boire', même s'il s'agit — et comment s'en étonnerait-on de la part de saint Bernard? — d'un breuvage « métaphorique »:

1) « [...] et n'a mie si grant estude que je espose les paroles ke ce que ge enboivre les cuers. Et puisier et meisier moi covient [...] » (Sermon XVI, f° 48 b-c)<sup>6</sup>;

2) « Vraiment c'est li jardins enclos et la fontaine saelee. De la soient les aigues derivees es rues. Cele moi gehis je avoir a main, nequedent ne moi soit nulz grevalz et nongreitsachanz, se ge puise del comun et s'en meisse. » (Sermon XXII, f° 71 a)<sup>7</sup>;

3) « Ensi assemblet n'est mie mangier lo soper Nostre Sainior, mais miez meschir et boivre lo bevrage des diables. » (Sermon XXIV, f° 83 a-b)<sup>8</sup>;

4) « Ensi solunc lo prophete entre la morz parmi nos fenestres, cant les lengues et les oreilles nos frotent et nos tenchons de meisir li uns de nos a l'altre lo mortel boivre de detraction. » (Sermon XXIV, f° 83 b)<sup>9</sup>.

<sup>6</sup> Je reprends les passages correspondants de l'original latin à la *Patrologie latine*. Ici, t. 183, col. 849: « [...] sed nec studium tam esse mihi ut exponam verba, quam ut imbuam corda. Et haurire et propinare me oportet [...] ».

<sup>7</sup> *Patr. lat., loc. cit.*, col. 878: « Est quippe *hortus conclusus, fons signatus* (Cant. IV, 12). Caeterum derivantur aquae inde in plateas. Eas me habere ad manum fateor, dum tamen nemo mihi molestus sit aut ingratus, si de publico haurio et propino ».

<sup>8</sup> *Ibid.*, col. 895: « Convenientibus sic in unum, non est Dominicam coenam manducare, sed magis propinare et bibere calicem daemoniorum ».

<sup>9</sup> *Ibid.*, col. 895: « Sic quippe, juxta prophetam, *intrat mors per fenestras nostras* (Jerem. XI, 21), cum prurientes auribus et oribus, lethale poculum detractionis invicem nobis, ministrare contendimus ». Le sens, métonymique, de *froter* 'démanger' ne semble pas attesté ailleurs. Mais ne pourrait-on expliquer à partir de cette acception le passage de *Renart*, que reproduit l'AFW de Tobler-Lommatzsch (en traduisant par un point d'interrogation): « [Röoniaus] l'amoneste de troter Et Renart se prent à froter Et va tot belement derriere ». Ren. 18298 (Var. *Et Ren. pense de froter*, Ren. M III, S 341)? C'est le v. 17408 de l'édition de Roques, qui ne relève pas *froter* au glossaire. On peut proposer l'explication 's'agiter par suite de démangeaison' → 's'agiter' (comparer *frétiller*, dont le lien sémantique est évident).

En deux autres endroits, le verbe signifie 'offrir, présenter' (autre chose que de la boisson):

5) « Joseph, puis que il out fait cuerre tote Egypte après soi en l'odor de ses ungemenz, a la parfin meissit a ses vendeors mimes de cele odor. » (Sermon XII, f<sup>o</sup> 33 d)<sup>10</sup>;

6) « Li anglicaz creature esgardet por nientrebatue ageuce de pense lo grant abisme des devins jugemenz et ele bienëoureuse at gloire par lo nientparlable delit de lur sovraïne droiture et si la desiret a ovrir et a meissir parmi son ministere. » (Sermon XIX, f<sup>o</sup> 59 b)<sup>11</sup>.

Le verbe en question me paraît identifié avec une certitude suffisante. Quant aux formes, nous avons donc relevé, dans les *Sermons*: *meisse*, indic. prés. 1<sup>12</sup>; *meissit*, passé simple 3<sup>13</sup> et l'infinitif *meisier*, *meschir*, *meisir*, *meissir*<sup>14</sup>.

tique avec *freter*, *frot(t)er* s'éclairerait ainsi beaucoup mieux que selon l'explication courante: cf. *FEW* III 787 b, qui dit que pour expliquer *jrétiller* il faut partir « von den lebhaften bewegungen, die mit dem reiben verbunden sind »).

<sup>10</sup> *Patr. lat.*, *loc. cit.*, col. 829: « Joseph postquam universam Aegyptum post se fecit currere in odore unguentorum suorum, etiam suis venditoribus eamdem demum fragrantiam propinavit ». On comparera, pour la construction, le passage du *Psautier de Cambridge* auquel il a été fait allusion plus haut: « kar li chalices est en la mein del Seigneur, e de pur vin a plein mellez, e d'icel si meistrad (= et propinabit ex eo) ».

<sup>11</sup> *Ibid.*, col. 863: « Angelica creatura irrepercussa mentis acie intuetur divinatorum judiciorum abyssum multam, quorum aequitatis ineffabili delectatione beata, gloriatur insuper effectui ea mancipari per suum ministerium, ac palam fieri ».

<sup>12</sup> On trouve *moissons*, indic. prés. 4, dans une traduction de Thomas de Cantimpré.

<sup>13</sup> Forme correspondante *meist* dans le *Roman de Troie*.

<sup>14</sup> Dans la graphie du copiste, *-ier* équivaut parfois, ailleurs, à *-ir*. Quant à l'étrange *meschir*, on pourrait songer, au premier abord, à une confusion, peut-être accidentelle, de *meisir* et du continuateur de \**mixtiare* en Wallonie (cf., aujourd'hui, en wallon central, surtout *machî*, en wallon liégeois *mahî*, 'mêler'; cf. *FEW* VI/2, col. 194). Mais on trouve dans le ms. d'autres exemples de l'alternance *-s-*, *-ss-*, *-sch-*: *alaischier*, *alaissier*; *entaisier*, *entaissier*, *entaischier* et même *entaichier*.

Dans les textes dépouillés jusqu'à l'article de J.-L. Leclanche, les formes que je relève sont, outre l'infinitif *moistre* (*Gloss. hébreu-fr.*, trad. de Thomas de Cantimpré, *Ch'est du honteus menestrel*, Guillaume Guiart): *moist*, indic. prés. 3

Mais *meis(s)ir* est-il dû à un simple changement de conjugaison de *moistre*, *meistre*<sup>15</sup>, ou faut-il voir en lui le continuateur de *miscēre*? Le *FEW*, comme le *REW*<sup>16</sup>, ne considère que *miscēre*. Mais le *DCELC* de J. Corominas rattache *mecer* à *miscēre*<sup>17</sup>, et le *DEI* de Battisti et Alessio fait de même pour l'it. *mescere*<sup>18</sup>. Ces derniers auteurs précisent même: « [...] *miscēre* [...], d'area it., spagn. (*mecer*) e port. (*mexer*). Il tipo *miscēre* deve esser antico, dato il dial. rumeno *meste*, il prov. *meiser* e l'a. norm. *meistre* ». Une partie de la Galloromania serait-elle restée fidèle à *miscēre*, que *meisir* pouvait représenter, comme nous avons *licēre* > *leisir*, *loisir*?<sup>19</sup>

ALBERT HENRY

Université de Bruxelles

(*Brut, Vers de la Mort*); *moissons*, indic. pr. 4 (trad. de Thomas de Cantimpré); *meissent*, indic. pr. 6 (*Partonopeu de Blois*) et *muissent* (pour *meissent*?) dans le fragment anglo-normand de *Floire et Blancheflor*; *meist*, passé simple 3 (*Troie*); *meistrad*, indic. futur 3 (*Ps. de Cambridge*); *meistreient*, condit. pr. 6 (*Troie*); *meisse*, subj. pr. 3 (*Troie*).

<sup>15</sup> Les cas de ce genre sont nombreux, comme on sait, en ancien français.

<sup>16</sup> N° 5604.

<sup>17</sup> III, 315.

<sup>18</sup> IV, 2433.

<sup>19</sup> Voir, par ex., P. Fouché, *Le Verbe français, Etude morphologique*, Paris, 1931, p. 229; on sait que ces formes en *-ir* sont passées à *-re*, dès le XIIe siècle, pour la plupart: *luire*, *nuire*, *plaire*, *taire*... (cf. *ibid.*, p. 230).